



5 avril 2024

(24-2933)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: espagnol

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ARGENTINE: RÉOLUTION N° 02/2017 DE L'INPI – ANNEXE À LA ONZIÈME ÉDITION
DE LA CLASSIFICATION DE LOCARNO – ONZIÈME ÉDITION DE LA CLASSIFICATION
INTERNATIONALE POUR LES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Membre présentant la notification	ARGENTINE
--	------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Résolution n° 02/2017 de l'INPI – Annexe à la onzième édition de la classification de Locarno – Onzième édition de la Classification internationale pour les dessins et modèles industriels
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2024/IP/ARG/24_01772_00_s.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/ARG/D/1
Brève description du texte juridique notifié	
Adoption de la onzième (11) édition de la Classification internationale pour les dessins et modèles industriels instituée par l'Arrangement de Locarno. Acceptation par l'Argentine de la onzième édition de la liste des classes et des sous-classes de dessins et modèles industriels qui remplace la huitième édition et incorpore de nouveaux produits.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Espagnol
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2017
Autre date	Publication: 2 février 2017

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	29 février 2024
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Instituto Nacional de la Propiedad Industrial/Institut national de la propriété industrielle (INPI) Dirección de Modelos y Diseños Industriales (Direction des modèles et dessins industriels)

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné ; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.